AUX MINES DE COURRIERES

FOSSE NUMERO 8. — Rapport du délégué mineur Berton Charles :

16 juin. — Descendu au niveau de 264 mètres, visité la bowette du nord ainsi que les galeries, chantiers, treuils, cheminées et montages de la 5e veine nord-est. Dans ce quartier, le boisage est très défectueux ; au montage Illien Victor, il y a plusieurs billes cassées et des éboulements sont à craindre.

Continuant ma tournée à 218, j'ai visité les voies, chantiers, treuils, cheminées et montages des 5e et 6e voies. Dans la 6e veine, j'ai rencontré le raccommodeur Brulin Jules occupé complètement seul, ce qui est contraire à la police des mines. Dans la même veine le boisage est très défectueux ; dans la voie du cheval et principalement dans la carrure de l'entrée de la voie Wilmin Remy, des cailloux sont prêts à tomber, ce qui peut occasionner des accidents.

18 juin. — Descendu au niveau de 264 mètres ; visité les voies, tailles et descenderies des 4e et 5e veines nord-ouest. Dans la 4e veine, le boisage est très défectueux en beaucoup d'endroits et principalement dans la voie Buy de la même veine. Là encore j'ai trouvé le raccommodeur Oblad Auguste travaillant seul.

FOSSE NUMERO 10. — Résumé des rapports du délégué suppléant Denis Gollon :

Descendu à l'étage 408 remonté à 264 par les burquins du Nord.

En suivant la voie de Joséphine, j'ai constaté que le boisage y est en mauvais état, si on n'y prend garde, il se produira certainement des éboulements très importants. Je suis monté dans les gradins dans ces travaux il est utile de prendre beaucoup de précautions, l'on devrait doubler les boutanges des coupes-à-terre. Monté le treuil Monbavo, à la tête de ce treuil près de la machine il se dégage des gaz asphyxiants. Vu ensuite la descenderie au pied de ce treuil. Puis visité la veine Louise au midi. Au pied du retour de ce quartier, deux billes sont parties qu'il serait urgent de faire remplacer.

18 juin. — Descendu à l'étage 408 je me suis rendu à 408, la dernière échelle au pied du burtia n'est pas du tout en sécurité. Visité les travaux préparatoires ; à la descenderie, le recoupage de la veine intermédiaire, puis la bowette. Je suis ensuite remonté vers la descenderie numéro 13 de la veine Marie ; au pied de cette descenderie, la bille de carrure est cassée ; sur le premier plat, la carrure est également en très mauvais état ; même observation pour la première voie ; en montant dans les tailles, je constate qu'un éboulement vient de se produire ; c'est une chose qui se répète très souvent dans ce quartier, cela provient des remblais qui ne sont que fictifs ; tant que les dégâts ne soient que matériels, cela passe encore, mais il peut se produire des accidents.

L'emballage de la 5e voie descend trop fort en arrivant sur la descenderie. Sur les montées il y a plusieurs renfoncements, l'un monte, l'autre descend, il se peut que la berline qui descend parte plus vite que l'on voudrait et vienne tamponner le rouleur qui monte, je prévois un accident.

Je suis redescendu dans les tailles, retourné à l'accrochage par la bowette de l'est.

—×—

AUX MINES D'ANICHE

FOSSE SESSEVALLE. — Rapports du délégué mineur Mathieu Charles :

16 juin. — Descendu à l'étage 180 mètres, passé par la bowette du nord et voie des passées côté levant, descendu par le burtia retour des veines Henri 3 et 4, il est très urgent de faire des réparations le plus tôt possible si l'on veut éviter des accidents. Visité l'exploitation des veines Henri 3 et 4 ; dans la plupart des tailles, principalement autres du pli, il faut beaucoup d'attention, car le terrain est très mauvais. Dans plusieurs voies il faudrait rehausser car les chevriots butent aux billes de soutènement ; des accidents sont à redouter. Dans les tailles de raccrochage il est à se demander comment on fera pour l'aérage d'ici peu, car il n'y a pas de cheminée de limite. La voie au bas de la taille Robeau est obstruée par un éboulement. Pour la visite à chevaux je fais encore la même observation sur un n'y fait rien.

17 juin. — Descendu à l'étage 180 mètres, passé par la voie de retour veine Ernest descendu par le treuil en travers banc, visité les tailles montantes de la veine Anatole couchant, le retour est trop petit sur le pli à certains endroits, l'air est lourd malgré dans les deux tailles Novion et Lesburre. Les cheminées à charbon, le boisage sont défectueux à certains endroits, des pierres menacent de tomber, de graves accidents sont à redouter pour les gens obligés qui sont occupés à pousser les charbons dans les tubes, il est urgent de faire le nécessaire. Dans la voie des herchers il faudrait rehausser et élargir, des accidents sont à redouter. Ensuite visité la 3e nord veine Henri, il fait une chaleur suffocante taille Bossut de raccrochage, il faudrait mettre une porte au bas de la taille Prouveur dans la voie au petit terrou et faire boucher soit avec des toiles soit avec autre chose. La cheminée à charbon taille des Devaux, toujours même observation, pour les tailles, elles sont beaucoup trop longues, les remblais font défaut. Dans la plupart des voies, des réparations sont nécessaires. Les lie et les cheminées de passage ont besoin d'être rehaussées.

20 juin. — Descendu à l'étage 180 mètres, passé la bowette du nord et voie des passées côté levant, descendu par le retour des fronts veine Anatole 4, visité toute l'exploitation. Je constate encore que l'aérage se fait en descendant aux tailles Bouldoyer et Dhénaux, il en est de même dans les montages veine Henri 4. C'est à se demander pourquoi on ne fait pas le nécessaire pour que l'aérage se fasse en montant. Les cheminées de passage sur le premier plan Anatole 4, à certains endroits sont trop petites, la circulation est très difficile, il faudrait rehausser et élargir. Visité les tailles des descenderies Anatole 4 et 5, les ouvriers n'ont pas les bois nécessaires à leur sécurité.

Ligue des Fonctionnaires
Pères de famille nombreuse

Le 17 juin, une délégation composée des camarades Bosc, chef de bureau à l'Enregistrement, secrétaire général de la Ligue ; Robert, président du groupe de la Seine, et Branet, des P. T. T. ; Vigot, brigadier des douanes, plus deux douaniers, a été reçue par M. Branet, directeur général des Douanes.

La délégation a remis au directeur général, le rapport de la section du Nord concernant le relèvement du taux de l'indemnité familiale accordée aux douaniers.

L'audience a été très cordiale. M. Branet s'est déclaré favorable aux familles nombreuses, en se réclamant de son oncle, le docteur Lannelongue, décédé sénateur du Gers, après avoir déposé sur le bureau du Sénat, des propositions concernant ces familles.

Le directeur général a fait connaître que sur la question des indemnités de famille, il ne pourrait proposer, cette année, aucune modification à ce qui est établi, car la commission extraparlementaire des indemnités, vient de faire un travail d'ensemble pour toutes les administrations. Son rapport est terminé, et M. Branet, qui a fait partie de cette commission, estime inopportun de soulever un débat spécial sur un point particulier ce qui nuirait à la réalisation des vœux de la commission.

Il a signalé à la délégation qu'il se proposait de supprimer peu à peu l'attribution à des célibataires de logements dans les casernes existantes, pour en faire bénéficier les douaniers mariés. Il va passer partout où cela sera possible, des marchés avec des sociétés d'habitations à bon marché, qui construiront des immeubles indépendants, où les douaniers P. F. seront logés à des prix moins élevés qu'en ville et dans des conditions plus hygiéniques.

Il serait prélevé pour le loyer un tant pour cent sur le traitement, comme cela se pratique pour les agents casernés.

Le système va être expérimenté l'an prochain au Havre. D'autre part, une étude semblable est faite à la Direction de Valenciennes, où, vu l'état actuel des pourparlers engagés, on peut espérer une réalisation prochaine.

Enfin, le directeur général a promis de tenir compte, dans la plus large mesure possible, des charges de famille pour le choix de la résidence, comme aussi, à mérite égal, pour le choix des préposés visiteurs.

Les délégués ont rapporté de cette entrevue une impression réconfortante qui fait bien augurer de l'avenir.

Des audiences seront très prochainement demandées aux P. T. T., à l'Instruction publique, etc...

Nota. — Pour tous renseignements, envoi de statuts, adhésions, etc. s'adresser, dans le Nord, à M. Ch. Delafraye, secrétaire général de la section à RAISMES.

ECOLE SUPÉRIEURE PRATIQUE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LILLE

La première session des examens d'entrée aura lieu les vendredi 18 et samedi 19 juillet, au siège de l'Ecole, à neuf heures du matin. Les candidats qui n'auraient pas l'un des diplômes dispensant de l'examen d'entrée : baccalauréat (complet ou 1re partie), certificat d'études secondaires du 1er cycle, brevet élémentaire, certificat d'études primaires supérieures, certificat d'études pratiques commerciales, certificat du premier cycle d'études commerciales des Ecoles Supérieures de Commerce, peuvent s'inscrire dès maintenant au siège de l'Ecole, rue Nicolas-Leblanc, 36, à Lille. Le directeur se tient à la disposition des familles pour tous renseignements.

A toute personne qui en fera la demande, l'administration enverra gratuitement les brochures concernant l'école.

CONCOURS POUR LE SURNUMERARIAT DES POSTES ET DES TELEGRAPHES

Un concours pour l'admission au surnumérariat des Postes et des Télégraphes aura lieu, les jeudi 7 et vendredi 8 août 1913, au chef-lieu de chaque département.

Le nombre maximum des admissions est fixé à 600.

Peuvent y prendre part les jeunes gens sans infirmité, ayant une taille de 1 m. 54 au minimum, âgés de 18 ans au moins et de 25 ans au plus au 7 août 1913 (c'est-à-dire ayant cet âge le 6 août avant minuit).

Par exception, peuvent concourir jusqu'à 30 ans, les sous-agents titulaires de l'administration des Postes et des Télégraphes.

Les postulants actuellement sous les drapeaux ne seront admis à concourir que s'ils sont libérables au plus tard le 31 décembre 1913.

Il sera fait une application stricte des dispositions ci-dessus et aucune demande de dispense, quelle qu'elle soit, ne sera prise en considération.

Les candidats devront adresser une demande d'inscription au Directeur des Postes et des Télégraphes de leur département, chargé de l'instruction des candidatures.

Ce fonctionnaire leur fera parvenir le programme du concours.

La liste d'inscription sera close le 12 juillet 1913 au soir.

PROGRAMME DES SPECTACLES

KURSAAL-THÉATRE DE LILLE

Ce soir à 8 heures 3/4, Tournée Nuigam : PETOCHE, comédie en deux actes de MM. Nancey et Rieux. Intermède : Montel, de l'Eldorado, dans ses plus récentes créations. Le spectacle commencera par : POUR EMBETER MA TANTE, de Mouezi-Eon et Hanneberg.

OMNIA PATHÉ DE LILLE

(Rue Esquermoise)

Le Voyage de M. Poincaré en Angleterre

C'est aujourd'hui que le Cinéma Pathé nous fera assister au voyage triomphal de M. Poincaré à Londres. Chacun pourra se rendre compte de ce que furent ces fêtes inoubliables et si flatteuses pour le prestige de la France.

Le programme de ce soir, qui est un vrai spectacle de gala, comprendra également le nouveau drame à succès « La Comtesse Noire » joué par Mme Robinne et M. Alexandre les deux artistes si appréciés de la Comédie-Française.

Le public aura aussi le spectacle du Concours hippique de Lille qui vient d'avoir lieu à Lambersart.

T.l.j. : Cinématogr. gratis aux Galeries Lilloises

PETITE CORRESPONDANCE

Adresser les demandes de renseignements à M. le petit Correspondant. Indiquer toujours les initiales. Joindre timbre pour réponse.

N° 22, un ennuyé de Sébastopol. — Oui, s'il a contre elle des motifs valables. Adresser une demande de divorce au procureur de la République et solliciter l'assistance judiciaire.

C. M. M. — Faites une saisie-arrêt sur les salaires du père de votre enfant.

P..., Emerchicourt. — Non, il faut 30 ans de services dans les Compagnies pour avoir 600 francs. Demandez à la dernière Compagnie qui vous a occupé une retraite proportionnelle à vos années de service.

H... Corrsuit, Wallers. — Il faut payer la somme entière, et faire au préfet une demande de remise.

A. R., à Marquette (N.) — Si vous n'acceptez pas la nouvelle augmentation vous devez quitter la maison suivant le délai-congé en usage dans le pays.

Le gros Jules et le gros Mimile. — Le gagnant ne peut exiger en justice le paiement pécuniaire de la valeur du lot. Il y a là l'exception de jeu.

POUR AVOIR DU VRAI

BANYULS-TRILLES

QUINQUINA

recommandé par le Corps Médical aux Hommes, Dames et Enfants

DEMANDER « UN TRILLES »

et exigez l'étiquette BANYULS-TRILLES sur la bouteille avec le mot

« QUINQUINA »

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets

Chronique Sportive

JEU DE BOUCHON

A FIVES-LILLE

Demain dimanche 29 juin 1913 grand concours de bouchon, 600 fr. de prix garantis. 1er prix 100 fr. 4 mises à l'avance 4 fr., à l'estaminet Firmin Descamps, derrière l'usine de Fives, rue Ledru-Rollin. On commencera à 10 heures.

—×—

COLOMBOPHILIE

A VALENCIENNES

Concours organisés par la société « L'Eclair », établie chez M. Delsart, 112, rue du Rempart.

20 juillet, sur Creil, pour jeunes pigeons. Mise en paniers le 19. 250 fr. de prix, 1 fr. 60 par pigeon.

7 septembre sur Brétigny, pour vieux et jeunes pigeons. Mise en paniers le 5. 300 fr. de prix, 2 fr. 60 par pigeon.

Tous ces concours avec convoyeur.

A ANZIN

Concours organisés par « Le Messager de St-Louis », siège chez M. Devienne, 35, rue St-Louis.

6 juillet, sur Creil, 100 fr. de prix garantis, 1 fr. 30 par pigeon.

13 juillet, sur Creil, pour jeunes pigeons, 300 fr. de prix garantis, 1 fr. 40 par pigeon.

24 août, sur Etampes, vieux et jeunes séparés. Prix de la ville d'Anzin. 1 fr. 45 par pigeon.

A chaque concours une garniture de cheminée d'une valeur de 50 fr. sera joué. 0 fr. 50 par pigeon.

A VIEUX-CONDE

La Fédération colombophile Vieux-Condéenne et régionale vient de fixer comme suit ses concours pour 1913 :

Juillet. — Le 6, Chantilly, Pigeon d'Or, Cat-Cas. — Le 14, Creil, la Fédération Montueile. — Le 21, Survilliers, Pigeon d'Or. — Le 27, Villers-le-Bel, l'Epervier.

Août. — Le 3, Noyon, Pigeon-Bleu, Choques, Mont-de-Péruvelz. — Le 10, Pont-Sainte-Maxence, la Revanche. — Le 15, Chantilly, Pigeon Libre. — Le 17, Survilliers, le Martinet. — Le 24, Villers-le-Bel, Union et Liberté. — Le 31, Brétigny, Messager Patriote.

A DENAN

Concours organisés en 1913 par le « Local Unique Colombophile Denaisien », siège chez M. Emile Evêque, rue Zola.

Jeunes et vieux pigeons : le 13 juillet, Creil ; le 20, Chantilly. — Jeunes pigeons, le 27, Chantilly. — Vieux : le 27, Orléans.

Jeunes et vieux : le 3 août, Brétigny ; le 10, Etampes ; le 15, Compiègne.

Jeunes : le 17 août, Orléans ; le 24, Blois, le 31, Creil.

Jeunes et vieux : 7 septembre, Chantilly.

A SIN-LE-NOBLE

Résultat du concours de Vendôme, organisé le 22 juin 1913 par la Société l'Aigle ..., Lecomte, du Mouguayé, à Sin-le-Noble. 180 pigeons lâchés à 4 heures, par temps beau. Vent nord ouest.

Martin Jean, Douai. — Loubry, Sin. — Ledieu, Fresnes. — Brévalle, Frais-Marais. — Gobert, Pont-de-la-Deûle. — Maillet, Sin. — Desmons, Dorignies. — Dupont E., Flines. — Toulouse Paul, Douai. — Dechy, Aniche. — Miens A., Guesnain. — Deregnaucourt, Douai. — Papvil, Louis, Flers. — Lecomte, Sin. — Roucq, Douai. — Dupire, Fresnes. — Dupont, Flines, etc.

1er pigeon constaté à 9 h. 49 m. 49 s. Vitesse propre 913 m. 5 à la minute.

La Société « Les Rapides », de Sin-le-Noble informe les amateurs et sociétés colombophiles de Douai et des environs qu'elle organise un grand concours de pigeons-voyageurs sur Clermont, pour le dimanche de Gayant, 6 juillet 1913 (rayon de 5 kilomètres). Des rappels de concours seront envoyés aux amateurs indiquant le montant des prix d'honneur garantis, ainsi que les frais par pigeon.

—×—

LES TIRS

A RIBULAY

Tir au canard chez M. Dewarimez Aimable, rue du Bois, à 4 heures, demain dimanche 29 juin.

A LENS

Le tir aux canards qui devait avoir lieu le 29 courant, chez Tantot, boulevard des Ecoles, est remis au dimanche 6 juillet.

—×—

JEU DE BALLE

A LENS

C'est demain dimanche qu'aura lieu la grande lutte entre les deux fortes rivales du Nord et du Pas-de-Calais, à 3 heures, sur le Ballodrome de la place de la République. Nous verrons aux prises la partie de Valenciennes (Grosjean) et celle de Lens (Simon-Vaillant).

Nul doute que les amateurs se rendront nombreux pour voir les deux excellentes parties, car Valenciennes ne compte que des succès cette année, ainsi que celle de Lens.

— La lutte revanche entre Lens (les vieux) et Lens (les jeunes), qui a eu lieu sur la place Saint-Léonard, a vu les parties arriver 12 à 12 40 à 2. Les jeunes ont triomphé des vieux. Es belle lutte d'un bout à l'autre ; les dix joueurs sont à féliciter. A bientôt une nouvelle revanche sur la place de la République.

A HENIN-LIETARD

Demain dimanche 29 juin aura lieu, sur le Hodrome de la place Ste-Barbe, une grande lutte internationale de jeu de balle au gant entre Valenciennes (Adonis Hubert et Thibaut), Charleroi (Les Rouges Fronts).

Cette grande épreuve qui pour la première fois dans notre région, va mettre en présence la plus forte équipe française, composée en partie des vétérans de nos grands matchs et les meilleurs joueurs de la vaillante phalange de Charleroi promet d'être excessivement intéressante. En effet la partie de Valenciennes vient de faire enregistrer à son actif toute une série de brillantes victoires et Charleroi vient d'affronter avec succès plusieurs rencontres avec les plus redoutables équipes belges. Ce tournoi sera sûrement un très beau spectacle pour les amateurs de sport au grand air.

BULLETIN COMMERCIAL

MARCHÉS DE PARIS

Cours de clôture du 27 juin 1913

COLZAS. — Tendance calme. — Cour. 75 25. — Proch. 75 .. — Juillet-Août 74 75. — 4 dern. 73 25. — 4 nov. 72 75.

BLES. — Tendance calme. — Cour. 28 60. — Proch. 28 .. — Juillet-Août 28 85. — 4 dern. 27 80.

SEIGLES. — Tendance calme. — Cour. 19 40. — Juillet-Août 19 40. — 4 dern. 18 75.

AVOINES. — Tendance calme. — Cour. 21 75. — Proch. 21 65. — Juillet-Août 21 45. — 4 dern. 20 30.

LINS. — Tendance calme. — Cour. 60 25. — Proch. 61 75. — Juillet-Août 61 .. — 4 dern. 61 50. — 4 nov. 61 75.

FARINES. — Tendance calme. — Cour. 38 20. — Proch. 37 70. — Juillet-Août 37 60. — 4 dern. 36 ..

ALCOOLS. — Tendance calme. — Cour. 40 50. — Proch. 40 75. — Juillet-Août 40 75. — 4 dern. 42 .. — 4 doct. 41 75. — 4 prem. 43 25.

SUCRES. — Tendance calme. — Cour. 30 12. — Proch. 30 37. — Juillet-Août 30 37. — 4 dern. 31 25. — 4 prem. 31 62.

La Belgique Financière

(19e année)

JOURNAL INDUSTRIEL, FINANCIER, COMMERCIAL

SOMMAIRE DU N° 26. — 44 pages

Myopie fiscale. — **Monceau-Saint-Pierre.**
Bilans et appréciations : Tramways d'Anvers. — Produits chimiques d'Hemixen. — Bonne-Espérance. — Filature du Nord. — Ciments Portland de Buda. — Produits chimiques d'Hemixem. — Auxiliaire internationale de Chemins de fer.
Jurisprudence.
Chroniques de Bruxelles, d'Anvers, de Paris, de Lille.
Métaux et Charbons. — Sidérurgie (Centre). — (Charleroi). — (France). — (Russie). — Charbons (Centre et Borinage). — (Nord et Pas-de-Calais). — (Allemagne). — Ciments. — Lin. — Lin (Russie). — Coton. — Pétrole. — Céréales. — Engrais. — Marché des frets.
Rapport : Tramways Unis de Bucarest.

Pour recevoir le journal gratuitement à l'essai pendant un mois, s'adresser à

Mr Alfred LAURENT

BANQUIER

9, rue Nicolas-Leblanc, LILLE

Administrateur de la « Belgique Financière »

Informations Financières

BOURSE DE LILLE

Lille, 27 juin 1913.

La reprise du Marché s'accentue, toutes les Valeurs charbonnières recherchées s'inscrivent en plus-values et restent demandées après cotation. Il est juste d'ailleurs de constater que la baisse avait été brusque et importante.

Albi s'inscrit à 420. La Part cote 373. Aniche en nouvelle augmentation à 2.975. Anzin reprend à 8.400. Bully se consolide à 6.335. Le 50e gagne une fraction à 129,50. Blanzy calme à 680. Notons la fermeté de Bruay bien enlevé à 1.495. Le 10e à 151,50. Carvin en reprise à 4.400. Le 5e n'est pas moins bien partagé à 890. Clarence par surprise revient à 260. Excellentes dispositions de Courrières à 4.75. Douchy progresse à 915. Dourges perdit à 482. Drocourt en hausse à 6.750. Le 10e également en meilleure tendance à 680. Escarpelle reste avantageux à 785. Ferfay discute à 326. On demande Flines sans vendeurs. Lens regagne du terrain à 1.506. Le 10e à 152. Bonne tenue de Liévin en augmentation à 4.375. La coupure à 148,75. Ligny en plus-value à 671. Le groupe Marles dénote de la fermeté. On achète le 30 % à 3.445. La Part 70 % progresse à 5.155. Le 20e 261. Meurchin mérite l'attention à 2.300. Ostricourt se consolide à 2.950. Thivencelles enlevé à 1.985, ainsi que Vicoigne à 1.785.

Au groupe métallurgique, on traite Fives-Lille à 1.040. Les Chantiers de France à 660 respectivement pour les deux titres.

Rien de particulier aux Valeurs diverses.

BOURSE DE PARIS

Paris, 27 juin 1913.

Le Marché maintient ses cours, mais les transactions sont revenues à l'inactivité. Nous l'avions d'ailleurs laissé prévoir, car la reprise à laquelle nous avons assisté était simplement le fait de l'élément professionnel. On espère toujours un dénouement favorable dans les Balkans, mais il faut tenir compte de la nervosité provoquée en Bourse par des nouvelles plus ou moins favorables.

La Rente Française s'établit à 84. La commission du budget a adopté le projet de loi comportant ouverture d'un septième douzième provisoire applicable au mois de juillet prochain. Le vote définitif du budget de 1913 pour fin juin a été reconnu impossible. La commission a ensuite commencé la discussion des projets relatifs au compte de la défense nationale à l'émission d'obligations amortissables en vingt années et à l'établissement d'un impôt national sur le revenu.

Le Maroc 5 % est à 514.50. Le Ministre des finances va demander aux Chambres d'ouvrir un crédit de 212.238.290 francs pour frais d'occupation au Maroc en 1913.

Le Serbe se tient à 80,45 et le Turc se négocie à 85.95. La Commission financière des Balkans a réuni celui de ses comités qui s'occupe de la Dette Ottomane. Ce comité a continué l'examen des tableaux statistiques résumant la situation financière de la Turquie. Les tableaux comprennent : 1. La totalité des emprunts ottomans ; 2. les revenus affectés à ces emprunts ; 3. les avances et les bons du trésor ; 4. les revenus concédés à l'administration de la dette ottomane, a) énumération des revenus, b) recettes, c) frais de perception ; 5. la part des vilayets de Turquie d'Europe ; 6. les dîmes et revenus gérés par la Dette Ottomane.

Les Etablissements de Crédit consolident leur avance. Banque de Paris 1.730. Crédit Lyonnais 1.622. Union Parisienne 1.152. La Banque Ottomane est délaissée à 640.

Les Chemins de fer français sont sans affaires. Nord 1.679. Le Lyon se tient à 1.243. La Chambre suisse a voté sans débat un projet de loi ayant pour objet d'approuver la convention passée entre l'administration de Chemins Fédéraux et la Compagnie P.-L.-M., pour la circulation des trains de cette dernière Compagnie sur la ligne de Genève à La Plaine et leur admission dans la gare de Genève-Cornavin.

Le compartiment du cuivre ne varie pas. Rio 1.821. Cape-Copper 151,50. Tharsis 174,50.

Les Mines d'or demeurent hésitantes. East-Rand 65,50. Goldfields 62. Rand-Mines 162.

La De Beers est à 542.

Plage de DUNKERQUE-MALO-LES-BAINS

La plus vaste, la plus sûre du Littoral

KURSAAL, — CASINO, — COURSES (27 Juillet, 15 et 17 Août)
CONCOURS HIPPIQUE (23-24 Août) REGATES (27 Juillet)
FESTIVAL Permanent, — CARNAVAL d'Eté (15 août), — FÊTES Sportives

— « Pour tous renseignements, s'adresser au Comité d'Initiative » —

HERNIES HYDROCELES, VARICOCELES. Guérison par le Docteur Spécialiste V. BASTIN, de Fontaine-l'Evêque, actuellement à BRUXELLES, 83, Avenue Besme. PROCEDE PERSONNEL ayant fait ses preuves pendant 23 ANS et ayant donné, à ce jour, 18.000 guérisons radicales attestées par écrit, toujours obtenues en 8 jours seulement. Suppression complète du Bandage. Brochure envoyée gratis et visite gratuite tous les jours, de 1 à 3 heures. Téléphone 6. 2837. Prix modérés, réduits pour les ouvriers, à qui il est, en outre, accordé des facilités de paiement en cas de nécessité.

L'Institut du Docteur BASTIN, fondé depuis 1890, est le premier en son genre, le seul destiné exclusivement aux Hernies, Hydrocèles et Varicocèles.

Pour renseignements, écrire au Docteur BASTIN, 83, avenue Besme (parc de Saint-Gilles), à BRUXELLES.

Paiement après guérison.

Pour être renseigné rapidement et d'une façon précise sur toutes les valeurs de Bourse et notamment sur les Charbonnages, s'adresser au Journal.

LE RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

publié à Lille, 5, Grande-Place, 5.

On y trouve toutes les informations financières intéressantes et une Revue des Marchés de Lille, Paris et Bruxelles.

Le Gérant : Emile GERE

LILLE, 186 bis, rue de Paris.

BOURSES
Paris, Bruxelles, Lille
DU 27 JUIN 1913

BOURSE DE PARIS

FONDS D'ETAT

Français	C. préc.	C. jour
3 % Comptant	[illegible] 10	[illegible]
3 % Terme	84 02	83 97
Amort. au Comptant	88 80	89 ..
Amort. Terme	.. ..	.. ..
Tunisienne 3 %	410 ..	410 ..
Tonkin 2 ½	73 50	73 ..
2 ½ Madagascar	72 50	72 ..
3 % Madagascar	82 20	83 10
3 % 1900 Algérie	.. ..	.. ..
3 ½ Indo-Chine	418 ..	418 ..
3 % Indo-Chine	360 ..	365 50
Etrangers		
Argentine 1900	102 50	66 ..
Brésil (Funding)	495 ..	496 ..
Bulgarie 1902	497 50	497 ..
Chine 5 % 1898	73 ..	73 25
Congo Lots	78 25	78 50
Egypte Unif.	99 ..	98 80
Egypte (priv.)	87 90	[illegible]
Espagne (Extér.)	96 32	96 30
Italien	.. ..	.. ..
Mexicain 5 %	.. ..	[illegible] 35
Portugais 1re	491 ..	487 50
Portugais Tabacs	.. ..	.. ..
Roumanie 1890	.. ..	.. ..
Russe 1901	85 30	86 10
Russe 1893	79 40	76 50
Russe 3 ½	77 56	79 75
Noblesse	[illegible]	81 50
Russe int.	91 90	.. ..
Russe 1906	102 25	102 25
Russe 1909	93 60	93 60
Serbe 5 %	481 ..	480 ..
Suisse	.. ..	.. ..
Dette Unif.	81 70	[illegible] 75
Ottom. Douanes	448 ..	450 ..
Ottomans 4 %	448 ..	447 50

Emprunts des Villes	C. préc.	C. jour
Paris 1865	526 ..	529 ..
— 1871	376 ..	359 50
— 1871 (quarts)	103 ..	103 ..
— 1875	512 ..	514 ..
— 1876	510 75	517 75
— 1892	305 ..	305 ..
— 1892 (quarts)	60 ..	61 ..
— 1894	297 50	297 50
— 1898	344 ..	315 ..
— 1898 (quarts)	97 ..	95 50
Métro % T. P.	320 ..	324 ..
Marseille 77 3 %	415 ..	417 ..

Etablissements de Crédit	C. préc.	C. jour
Banque de France	4700 ..	4690 ..
Banque de Paris	1718 ..	1713 ..
Compt. d'Escompte	1013 ..	1013 ..
Crédit Foncier	879 ..	875 ..
Communales 1879	429 75	429 50
Foncières 1879	474 ..	478 ..
Communales 1880	465 ..	464 ..
Foncières 1892	392 ..	378 ..
Foncières 1885	382 ..	385 ..
Foncières 1885 ½	81 ..	81 ..
Communales 1891	340 ..	340 ..
Communales 1892	367 ..	367 ..
Foncières 1895	393 ..	395 ..
Communales 1890	380 ..	381 ..
Communales 1900	441 50	442 ..
Foncières 1904	442 ..	445 ..
Foncières 1909	23.	237 ..
Bons 1887	59 ..	[illegible]
Crédit Lyonnais	1685 ..	1650 ..
Société Générale	810 ..	810 ..
Banque d'Algérie	3300 ..	3291 ..
Banque Indo-Chine	1570 ..	1568 ..
Crédit Mobilier	658 ..	665 ..
Banque Ottomane	652 ..	650 ..
Banque Mexicaine	756 ..	775 ..
Foncier d'Autriche	1216 ..	.. ..

Chemins de fer et Transports Français — ACTIONS	C. préc.	C. jour
Est	873 ..	870 ..
Est (jouissance)	399 ..	.. ..
Lyon	1241 ..	1240 ..
Midi	1120 ..	.. ..
Midi (jouissance)	567 ..	570 ..
Nord	1695 ..	1672 ..
Nord (jouissance)	1270 ..	1268 ..
Orléans	1337 ..	1335 ..
Orléans (jouissance)	833 ..	838 ..
Ouest	862 ..	861 ..
Ouest (jouissance)	465 ..	469 ..
Guelma	605 ..	614 50
Est Algérien	635 ..	633 ..
Ouest Algérien	617 ..	623 ..
Sud de la France	95 ..	94 25
Métropolitain	609 ..	606 ..
Transatlantique	164 ..	.. ..
Messageries	119 ..	122 ..
Omnibus	711 ..	706 ..
Tramways français	.. ..	496 ..
Wagons Lits	416 ..	416 ..
Tramways Sud	156 ..	154 ..
Thomson-Houston	778 ..	776 ..

OBLIGATIONS	C. préc.	C. jour
Bône-Guelma	380 ..	382 ..
Départementaux	.. ..	.. ..
Economiques	368 ..	364 75
Est Algérien	379 ..	381 50
Est 3 %	405 ..	403 ..
Est 2 ½	.. ..	355 ..
Est Nouveau	395 ..	394 50
Paris-Lyon 3 %	390 ..	393 ..
Méditerranée 3 %	394 ..	394 50
Paris-Lyon (fus.)	397 ..	397 ..
Paris-Lyon 2 ½	351 ..	355 ..
Midi 3 %	397 ..	399 ..
Midi Nouveau	390 ..	391 75
Nord 3 %	408 75	409 ..
Nord 2 ½	[illegible]	363 25
Orléans Nouveau	396 50	400 ..
Orléans 2 ½	362 ..	362 50
Orléans 3 %	393 50	393 50
Ouest 3 %	401 ..	402 ..
Ouest Nouveau	393 50	393 75
Ouest 2 ½	351 50	350 ..
Yunnam	374 ..	379 ..
Messageries Marit.	364 ..	364 ..
Omnibus 4 %	432 50	433 25

Chemins de fer et Transports Etrangers	C. préc.	C. jour
Autriche	765 ..	.. ..
Lombards	.. ..	.. ..
Méridionaux	563 ..	.. ..
Nord Espagne	466 ..	471 ..
Portugais	.. ..	.. ..
Saragosse	459 ..	461 ..
Andalous	306 50	306 ..
Autriche (1re)	362 ..	365 ..
Damas Hamah	.. ..	.. ..
Lombards (X)	256 ..	256 50
Nord Espagne (1re)	347 ..	346 ..
Cacérès	162 25	.. ..
Barcelone	350 ..	350 ..
Pampelune	339 ..	338 25
Portugais (1re)	367 ..	367 ..
Portugais (2e)	233 25	230 ..

Valeurs Industrielles — ACTIONS	C. préc.	C. jour
Suez	5258 ..	5258 ..
Suez (fondateurs)	2440 ..	2505 ..
Dynamite	782 ..	786 ..
Raffinerie Say	305 ..	393 ..
Téléphone	.. ..	265 ..
Eaux Vichy	1988 ..	1985 ..
Télégraphe Nord	819 ..	819 ..
Monaco	5190 ..	5175 ..
Chantiers Loire	1640 ..	1650 ..
Chantiers Méditerr.	.. ..	890 ..
Cape Copper	152 ..	151 ..
Comp. des Eaux	2080 ..	2060 ..
Eaux Etrangères	305 50	308 ..
Gaz Central	1540 ..	1560 ..
Edison	814 ..	821 ..
Malfidano	.. ..	.. ..
Pennaroya	1405 ..	1400 ..
Métaux	.. ..	.. ..
Dombrova	1535 ..	1640 ..
Sosnowice	1420 ..	1428 ..
Rio-Tinto	1922 ..	1915 ..
Carmaux	2505 ..	2501 ..
Mokta et Hafid	2280 ..	.. ..

OBLIGATIONS	C. préc.	C. jour
Canal Suez 5 %	510 50	575 ..
Canal Suez 3 %	422 ..	.. ..
Panama (3e série)	102 25	130 ..
Panama (bons à lots)	.. ..	.. ..

Valeurs Sud-Africaines	C. préc.	C. jour
De Beers	541 ..	542 ..
Ferreira	.. ..	73 50
Rand Mines	162 50	163 ..
East Rand	65 25	63 25
Goldfields	61 75	61 75
Robinson	79 ..	78 75
Geldenhuis deep	50 50	.. ..
Chartered	25 25	23 75
Jaggersfontein	170 ..	170 ..

BOURSE DE BRUXELLES

	C. préc.	C. jour
3 % Belge (3e série)	73 50	73 70
4 % Congo 1904	.. ..	.. ..
Lot du Congo	74 ..	73 75
Bruxelles 2 ½ % 1902	79 95	.. ..
Bruxelles 2 % 1905	[illegible] 62	.. ..
Banque Nationale	3800 ..	3807 ..
Outremer Cap	.. ..	.. ..
Part de Réserve	.. ..	.. ..
Fond. Chem. Congo	4600 ..	4660 ..
Div. Barcelone	.. ..	.. ..
Div. Bruxellois	2038 ..	1031 ..
Economiques	.. ..	.. ..
Fond. Espagne	.. ..	.. ..
Div. Mutuelle	.. ..	.. ..
Fond. Transports	.. ..	.. ..
Armes de Guerre	.. ..	3175 ..
Angleur	1237 50	1213 ..
Aumetz	.. ..	.. ..
Cockerill	1920 ..	1913 ..
Estamp Donetz priv.	.. ..	.. ..
— — div.	.. ..	.. ..
Mét. Sud-Oural priv.	.. ..	.. ..
Ougrée	1532 ..	1527 ..
Prov. Russe B.	542 50	548 ..
Samb.-et-Mos. priv.	850 ..	.. ..
— ord.	315 ..	.. ..
Tambor priv.	.. ..	.. ..
— cap.	.. ..	.. ..
Constantinovka cap.	640 ..	639 ..
— jouiss.	2350 ..	2350 ..
Andalucés	650 ..	.. ..
Bernissart	.. ..	.. ..
Bois-d'Avroy	852 50	847 50
Concorde	1650 ..	1675 ..
Gouffre	.. ..	1812 ..
Houillères-Unies	.. ..	.. ..
Nord Charleroi	2901 ..	2926 ..
Réun. de Charleroi	1630 ..	1630 ..
Trieu-Kaisin	.. ..	1300 ..
Asturienne	.. ..	5406 ..
Vieille-Montagne	948 ..	[illegible]
Romantilla	.. ..	.. ..
Rouina	.. ..	.. ..
Glaces Nationales	.. ..	.. ..
Commerce Congo	.. ..	.. ..
Ord. Katanga	2407 ..	2404 ..
Kasaï	85 50	.. ..
Union Min. Russie	.. ..	.. ..
Dniéprovienne	3100 ..	3090 ..
Russo-Belge	1897 ..	1890 ..
5 % Rio Light (1re)	497 50	500 ..
5 % — (2e)	418 75	416 ..
5 % Central Amér.	.. ..	.. ..
4 ½ % Brazil Ry.	.. ..	.. ..
— div.	.. ..	.. ..

BOURSE DE LILLE

	C. préc.	C. jour
Albi	.. ..	373 ..
Aniche	2926 ..	2975 ..
Anzin	8380 ..	8400 ..
Bully-Grenay	6325 ..	6356 ..
— le 50me	128 25	129 50
Blanzy	690 ..	688 ..
Bruay	1450 ..	1496 ..
— le 10me	148 25	151 50
Carvin	.. ..	4400 ..
— le ½	870 ..	890 ..
Clarence (la)	265 ..	266 ..
Courrières	4850 ..	4875 ..
Crespin	90 ..	.. ..
Douchy	905 ..	915 ..
Dourges	485 ..	482 ..
Drocourt	6609 ..	6750 ..
— le 10me	665 ..	680 ..
Escarpelle	.. ..	785 ..
Ferfay	331 ..	326 ..
Flines-lez-Raches	61 ..	.. ..
Lens	1470 ..	1506 ..
— le 10me	148 50	152 ..
Liévin	4290 ..	4375 ..
— le 200me	144 ..	148 75
Ligny-les-Aire	666 ..	671 ..
Marles 30 %	3365 ..	3445 ..
— 70 %	8060 ..	8158 ..
— le 20me	256 75	261 ..
Meurchin	2280 ..	2300 ..
Ostricourt	2940 ..	2960 ..
Thivencelles	1960 ..	1985 ..
Vicoigne	1780 ..	1785 ..
— le 10me	179 ..	180 ..
Gaz de Wazemmes	.. ..	.. ..
E. Rousseau et Cie	.. ..	544 ..
Margar. de Béthune	184 ..	180 50
Denain-Anzin	2275 ..	.. ..
Fives-Lille	.. ..	1040 ..
La Lucette	.. ..	.. ..
Vendin-les-Béthune	.. ..	90 ..
Chant. de France	660 ..	660 ..

Transmis par MM. SCHNERB, FAVIER et Cie, Gde-Place, Lille.

FEUILLETON DU 28 JUIN. — N. 102

LA BLONDE AIMÉE

par Léon SAZIE

TROISIÈME PARTIE

Les deux chéries

— Blonde ! Lily est blonde !...

En effet, de longues mèches d'or se mêlaient aux gazes qui recouvraient la tête.

La teinture noire que le Gibo appliquait à Lily, teinture dont les gitanes, les femmes d'Italie, ont le secret, n'avait pu tenir et, sous l'effet des pansements humides appliqués sur la plaie, elle s'était effacée. Les cheveux de Lily reprirent leur couleur naturelle.

Et Raoul demeurait là, devant Lily blonde, comme en extase, le cœur battant plus fort et pris par le souvenir de l'aimée de jadis, de l'autre, à qui Lily ressemblait à ce point, et plus encore maintenant, que Raoul les confondait dans une seule image et dans un seul amour.

Lily sourit.

— Oui, dit-elle je me souviens, autrefois, j'étais blonde, blonde comme ma maman, et mon papa disait que j'avais les cheveux d'or de Fabienne.

— Fabienne ! fit douloureusement Raoul.

— Je me souviens encore, c'est la Gorgone qui m'a rendue brune... et, depuis, je suis restée ainsi, brune.

Mon cher James, vous aimiez la Mésange à tête noire... n'est-ce pas que je serai pour vous aussi, maintenant, la blonde aimée ?

James n'avait pas à faire de nouveaux serments.

— Ma Lily, que vous soyez brune ou rayon de soleil, c'est vous... toute vous... votre âme que j'aime d'abord. Je vous aime brune et, si vous saviez, oh ! croyez-moi, je vous adore plus encore... vous êtes doublement, pour moi, la blonde aimée.

Dans la soirée, le brigadier Raymond vint à la villa. Il amenait avec lui deux personnes.

L'une d'elles était le brave père Pinson, qui venait voir sa petite-fille Rose, et prendre des nouvelles du red-cowboy, de William Sparrow, autrement dit Michel Langlois.

Michel, soigné lui aussi par son frère de lait Raoul de Freneuse, marchait à grands pas vers la guérison.

La seconde personne était une femme vêtue de noir, comme en deuil.

Joë alla au devant de cette visiteuse et l'amena dans la chambre de Lily. La malade, à ce moment, reposait et, près de son lit, se tenaient Raoul de Freneuse et mistress Godfermann, Mme de Freneuse et Dora Simpson, qui avaient veillé Lily, profitaient de son sommeil pour prendre, elles aussi, un peu de repos. A l'entrée de la visiteuse, Raoul se leva.

Il la regarda, la salua et avança un siège auprès de celui de mistress Godfermann, pensant que c'était une amie de la femme du manager, de Joë. L'Américain, lui, regardait avec étonnement marqué et Raoul et la visiteuse.

Raoul avait attendu un instant, que Joë le présenta. Comme Joë ne le faisait pas, il tourna son regard, instinctivement, vers la malade, et s'écarta discrètement, pour laisser ensemble les trois autres personnes.

Mais la visiteuse le retint. Elle avança la main.

— Docteur, dit-elle d'une voix qui tremblait, je puis à présent, sans craindre que vous la repoussiez, vous tendre la main et vous remercier pour avoir sauvé ma jeune sœur !

Alors, Raoul sursauta :

— Fabienne ! s'écria-t-il, Fabienne !

— Celle qui fut Fabienne, oui ; Mais Fabienne n'est plus, pour vous !... Fabienne n'est plus. Le temps a fait justice du passé, vous a vengé... et apporte la divine récompense.

J'ai tenu la plus grande place dans votre âme. Pour moi, vous avez bravé la mort, supporté l'atroce infamie. Mais la blonde aimée d'autrefois est à ce point changée que vous l'avez à peine reconnue !...

Raoul regardait, haletant, anxieux, celle qui lui parlait ; il semblait ne pouvoir détacher d'elle ses yeux.

— Oh ! reprit douloureusement Fabienne, vous pouvez sans crainte, sans arrière-pensée, me donner la main, à présent.

Elle souleva un peu son chapeau noir et dit avec un triste sourire :

— Voyez... j'ai les cheveux blancs !...

... Ils étaient blancs, tout blancs, en effet, les cheveux de Fabienne, la blonde aimée, *blancs comme ceux de Dora, comme ceux de* Mme de Freneuse, la mère de Raoul.

Alors, dans le cœur du docteur, un phénomène spécial, subtil, se produisit.

Ce cœur, qui aimait tant, si fortement, si complètement Fabienne, quand elle était Fabienne..., ce cœur qu'emplissait à présent l'image de Lily, se sentit pris, non plus par l'amour, non plus étreint par le souvenir, mais bien par une douce compassion, une tendresse charitable et affectueuse, une sympathie qui chassa tout ressentiment, toute haine.

Raoul comprit qu'à l'âge de Fabienne, pour que l'or des cheveux se change en neige, il faut peine sur peine, chagrin sur chagrin et larmes sur larmes.

Ces cheveux blancs, qui faisaient de Fabienne une vieille femme à l'âge où l'on doit le plus sciemment aimer, disaient les souffrances, les angoisses, les regrets aussi du passé.

Alors, son cœur libéré de cet amour, se sentit plus plein de Lily... et affectueusement, sincèrement, il serra longuement dans les siennes les mains de celle qu'il avait tant aimée...

— Pauvre Fabienne ! fit-il.

— Oui, pauvre Fabienne... mais heureuse, cependant, car c'est mon souvenir vivant qui repose là dans ce lit. C'est encore Fabienne que vous chérissez dans cette nouvelle blonde aimée.

Fabienne dit encore doucement à Raoul :

— Je sais combien ma sœur Lily vous aime... et combien vous l'aimez... J'ai prié Dieu de vous donner auprès d'elle ce bonheur que vous espériez trouver à mes côtés. Et, en contemplant cette enfant, qui ressemble si grandement à celle que j'étais autrefois, je crois voir ma fille, et c'est en mère, en maman, que je vous chéris tous deux, vous bénis, et suis heureuse de votre bonheur.

Puis alors, abandonnant Raoul, profondément ému, elle alla vers Mme de Freneuse, se jeta dans ses bras et éclata en longs sanglots.

— Pleurez, Fabienne, dit la bonne dame, qui comprenait comme son fils, ce qui se passait dans le cœur de cette femme, et quel amour, quel chagrin, quel bris de l'âme cachaient ses paroles de renoncement... ses déclarations de soi-disant maman. Oui, pleurez, mon enfant ! pleurez...

Elle la berça tendrement, comme autrefois, quand Fabienne venait le soir à la villa, lui parler de Raoul... son fiancé bien-aimé...

... Fabienne se trouvait au château de Lavacourt quand ces derniers événements se produisirent. Elle en eut connaissance par les journaux, et comme elle n'ignorait rien du roman de son indigne mari, qu'elle était au courant de sa folle passion pour Lily, aussitôt elle fut persuadée que ce ne pouvait être que lui qui avait commis cet attentat.

Le beau Max avait échoué... Il se trouvait en fuite. Fabienne pensa que, fatalement, elle devait s'attendre à sa visite. Il allait venir lui réclamer de l'argent pour gagner l'étranger, se mettre à l'abri des poursuites de la police française... pour éloigner autant que possible l'heure de la justice immanente...

Elle demeura bravement au château, s'apprêtant à recevoir son misérable époux.

En même temps qu'elle, le vieux père Pinson avait connu les événements tragiques... A la villa de Mme de Freneuse on en parla longuement.

Le garde-chasse dit à la mère de Raoul :

— Madame, ici, vous n'avez rien à craindre... Le comte de Lestanque ne peut venir chez vous chercher à se venger, ce serait, pour une vengeance sans profit, courir de nouveaux et très grands risques.

— En effet, père Pinson.

— Mais chez Mme Fabienne, c'est tout autre.

— J'en ai peur.

— Je suis certain que ce misérable va venir au château, demander encore de l'argent, et peut-être achever sa vie de crimes en assassinant la malheureuse qui a la honte de porter son nom.

— Oh ! ce serait épouvantable.

— Alors, il m'est venu cette idée, d'aller prêter mon concours à Mme Fabienne. Personne ne connaît le bois, la forêt, le parc, le château comme moi. Je crois que je serai très utile et que je pourrais préserver la comtesse.

— Je le crois aussi.

— Alors, je viens vous demander si vous m'autorisez à aller lui offrir mes services ?

— Mais, absolument.

— Pourtant, je ne vous abandonne pas... un de mes anciens gardes va venir pendant ce temps, me remplacer ici... et veiller sur vous, sur ma Rose.

Pinson se présenta donc à Fabienne, quelque peu étonnée de cette démarche.

Quand le vieux garde lui eut dit ce qui l'amenait au château où il avait laissé un souvenir douloureux et une trace rouge, Fabienne se récria :

— Je vous remercie, père Pinson, de votre visite... de cette marque de dévouement, mais je ne crains rien, je n'ai pas peur... je suis, d'ailleurs, bien gardée.

— Pas autant que par moi, madame... Je vous affirme que vous courez un réel danger, et que moi seul peut être mis à même de détourner de vous.

Pinson insista, mais Fabienne refusa obstinément.

— S'il y a un danger, Mme de Freneuse le court peut-être autant que moi ; donc, vous ne pouvez, pour chasser le péril de ma maison, laisser frapper la mère de Raoul de Freneuse.

Malgré les explications que donna Pinson, elle ne voulut pas le prendre au château, et priver Mme de Freneuse de son garde, de son seul défenseur.

Cependant, quelques jours plus tard, quand le brigadier Raymond vint à Lavacourt et à Bonnières, quand il eut emmené Mme de Freneuse auprès de Lily, le père Pinson, de nouveau, se présenta à Fabienne. Il avait son costume de garde-chasse, son ancienne plaque du marquis de Lavacourt, son fusil en bandoulière.

(A suivre.)